



Politique de la ville : une insertion dans leur unité urbaine plus difficile pour les quartiers HLM de banlieues éloignées

Auvergne-Rhône-Alpes compte 118 quartiers prioritaires HLM de la politique de la ville localisés dans une unité urbaine, petite ou grande. Ces quartiers se distinguent plus ou moins de l'agglomération qui les englobe. Vis-à-vis du marché du travail, les quartiers HLM de petites unités urbaines accusent ainsi un décalage plus important. Les habitants de ceux des grandes agglomérations ont du mal à accéder au niveau élevé de formation et de qualification des emplois qui caractérise les grandes unités urbaines. Les jeunes, très présents dans les quartiers, font face aux mêmes difficultés, quel que soit le lieu d'implantation. Dans les grandes agglomérations, l'éloignement apparaît comme un facteur aggravant. Les habitants des quartiers HLM de banlieues éloignées se différencient ainsi davantage de leur unité urbaine que ceux des quartiers HLM périphériques.

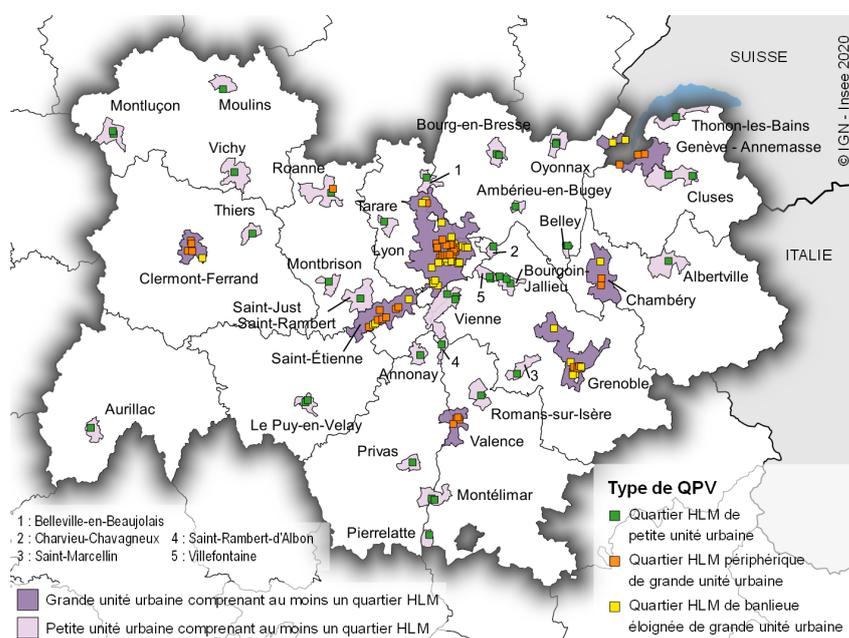
Aline Labosse, Valérie Vanelle, Insee

En Auvergne-Rhône-Alpes, 118 quartiers prioritaires de type HLM accueillent un peu plus de 360 000 personnes, soit près de 90 % de la population vivant dans un des 140 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) que compte la région (*définitions*). Ces quartiers HLM se répartissent en trois catégories : 40 de petites unités urbaines et, parmi ceux de grandes unités urbaines, 44 quartiers périphériques et 34 de banlieues éloignées, en général plus excentrés du cœur de l'agglomération (*figure 1*). Comme l'ensemble des QPV, ces quartiers HLM concentrent une population à bas revenus et sont considérés comme les zones les plus en difficulté de leur agglomération. Ils présentent d'autres fragilités, notamment professionnelles et scolaires.

Petites et grandes unités urbaines présentent des profils différents et leurs quartiers HLM ne forment pas non plus un ensemble homogène. Favoriser l'intégration des quartiers dans leur unité urbaine, comme le vise la politique de la ville, passe par la réduction des écarts de développement entre ces quartiers et

1 Les grandes unités urbaines rassemblent les deux tiers des quartiers HLM de la région

Localisation des trois types de quartiers HLM selon leur appartenance à une grande ou à une petite unité urbaine



Champ : unités urbaines contenant au moins un QPV de type quartier HLM en Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : CGET, Observatoire national de la politique de la ville (ONPV)

leur unité urbaine d'appartenance. Observer l'ampleur du décrochage de ces quartiers prioritaires selon la taille de l'agglomération peut ainsi permettre d'adapter les différents leviers de la politique de cohésion urbaine et de solidarité.

Des difficultés sur le marché du travail amplifiées dans les petites agglomérations

Les habitants des QPV sont en situation beaucoup plus défavorable sur le marché du travail, qu'ils habitent dans une petite ou une grande agglomération. Moins de la moitié ont un emploi, soit 20 points de moins que dans leurs unités urbaines. Un tiers sont au chômage, une part plus élevée de 18 points que celle des agglomérations qui les englobent. Ce décrochage conséquent des QPV est accentué au sein des petites unités urbaines. Les quartiers HLM de Montluçon, Romans-sur-Isère et Albertville sont parmi les plus touchés. De plus, les femmes vivant en QPV participent encore moins au marché du travail que celles résidant dans leurs unités urbaines (figure 2). Celles vivant dans les quartiers HLM des petites unités urbaines sont ainsi les plus éloignées de l'emploi. Seules 36 % des femmes ont un emploi (respectivement 38 % dans les QPV des grandes unités urbaines) contre 60 % dans les petites comme dans les grandes agglomérations.

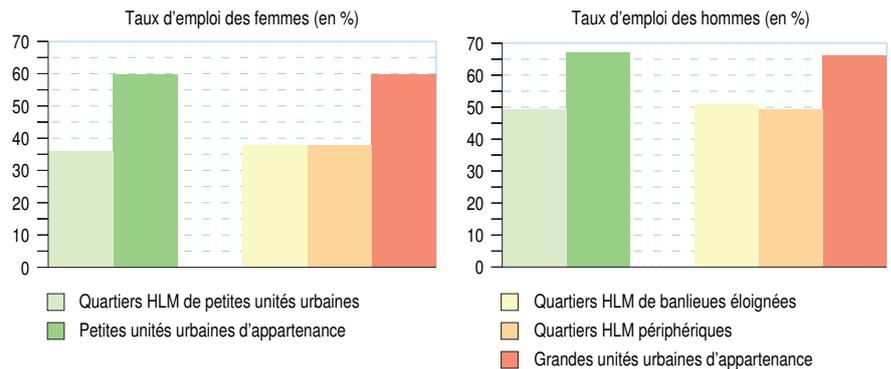
Les habitants des QPV occupent par ailleurs plus souvent des emplois précaires que les habitants de leurs agglomérations (24 % contre 14 %). Là encore, l'écart entre QPV et unités urbaines est plus marqué dans les petites agglomérations (+ 13 points, contre + 8 points dans les grandes unités urbaines). Enfin, la population des quartiers prioritaires travaille plus fréquemment à temps partiel (26 % dans les QPV, contre 19 % dans les unités urbaines qui les englobent). Mais ce différentiel par rapport à l'unité urbaine est cette fois similaire, que le QPV se situe dans une petite ou dans une grande agglomération.

Un retard de formation plus important dans les QPV des grandes agglomérations

Les habitants des quartiers prioritaires ont des niveaux de formation et de qualification moins élevés. Ceux des grandes agglomérations se caractérisent par un écart plus important par rapport à la population de leurs unités urbaines (figure 3). Ils ne sont que 13 % à être diplômés du supérieur et seulement 8 % sont artisans, commerçants, chefs d'entreprise, cadres ou professions intellectuelles supérieures, soit trois fois moins que dans leurs agglomérations. Ces grandes unités urbaines, notamment Lyon et Grenoble, concentrent en effet des activités à haute

2 Les femmes vivant dans un QPV sont encore plus éloignées du marché du travail, surtout dans les petites unités urbaines

Taux d'emploi par sexe dans les QPV et leurs unités urbaines



Note de lecture : au sein des quartiers HLM des petites unités urbaines, 36 % des femmes ont un emploi. Cette part est de 60 % dans l'ensemble des petites unités urbaines contenant au moins un QPV. Ceci conduit à un décalage de -24 points entre les quartiers prioritaires et leurs unités urbaines.

Source : Insee, Recensement de la population 2015

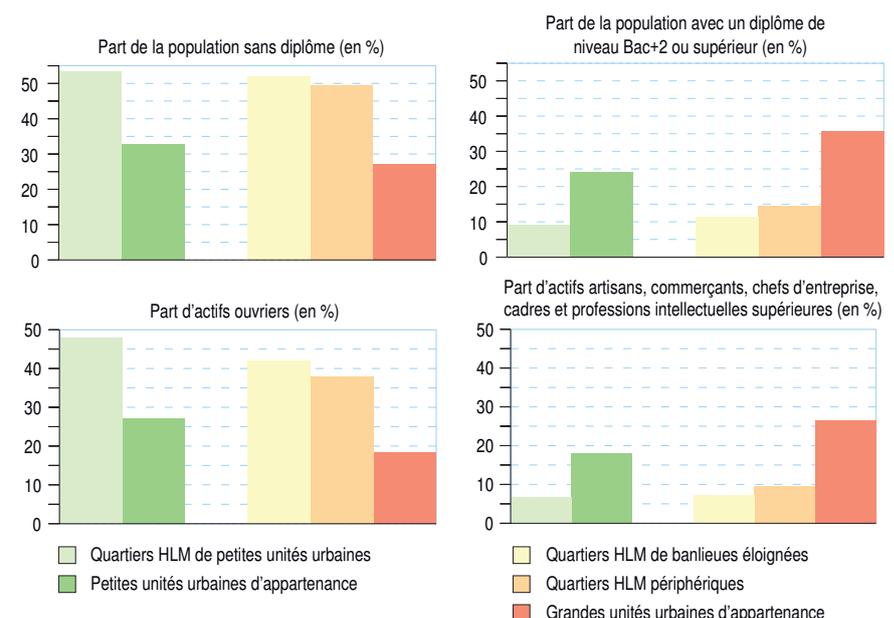
valeur ajoutée nécessitant du personnel très qualifié. La présence de pôles universitaires, dont les habitants des QPV ne semblent pas tirer avantage, contribue par ailleurs à la formation d'étudiants à même d'occuper ces emplois. Si la population vivant dans les QPV de ces grandes agglomérations est davantage diplômée et occupe des emplois plus qualifiés que celle des QPV des petites unités urbaines, l'effet d'entraînement reste ainsi très insuffisant face aux niveaux de formation et de qualification particulièrement élevés des grandes agglomérations. À l'inverse, les non-

diplômés et les ouvriers sont moins présents dans les QPV de grandes unités urbaines que dans ceux des petites, comme c'est le cas à l'échelle de leurs agglomérations (figure 3).

Au sein des grandes agglomérations, l'éloignement plus important au centre de l'unité urbaine tend par ailleurs à accentuer encore davantage le décrochage des QPV. Dans l'ensemble des situations précédentes, la population des quartiers prioritaires de banlieues éloignées se démarque ainsi plus de celle de leurs unités urbaines que la population des quartiers prioritaires périphériques.

3 Un écart de formation et de qualification des emplois particulièrement fort pour les QPV des grandes agglomérations

Part de non-diplômés et de diplômés du supérieur dans la population et part d'actifs ouvriers et artisans, commerçants, chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, dans les QPV et dans leurs unités urbaines



Note de lecture : au sein des quartiers HLM des petites unités urbaines, 53 % de la population est non diplômée. Cette part est de 33 % dans l'ensemble des petites unités urbaines contenant au moins un QPV. Ceci conduit à un décalage de +20 points entre les quartiers prioritaires et leurs unités urbaines.

Source : Insee, Recensement de la population 2015

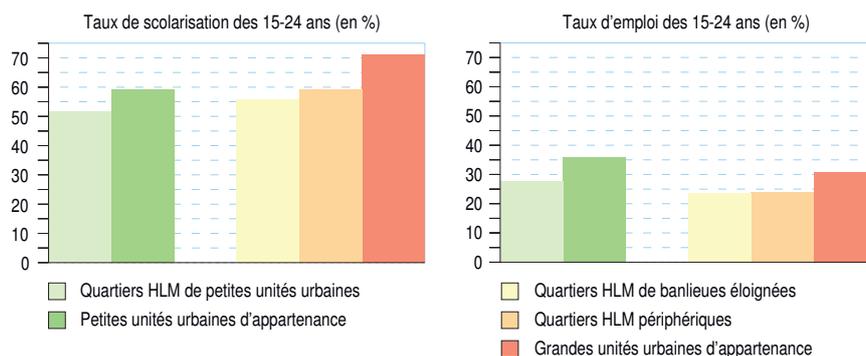
Les jeunes de banlieues éloignées face au défi de l'insertion

Ces difficultés d'accès à l'emploi et d'obtention d'un niveau élevé de formation restent tout aussi prégnantes chez les jeunes vivant en QPV. Réduire leur décrochage représente un enjeu fort de politique publique, concrétisé notamment par la mise en place des Cités éducatives centrées sur les collèges des quartiers concernés. En effet, dans les quartiers prioritaires HLM, trois jeunes de 16 à 25 ans sur dix ne sont plus scolarisés sans pour autant avoir d'emploi, soit deux fois plus que dans leurs unités urbaines. Parmi eux, ce sont les jeunes de banlieues éloignées qui creusent le plus l'écart.

Les jeunes vivant en QPV sont tout d'abord moins souvent scolarisés que ceux de leurs unités urbaines. Les difficultés scolaires plus importantes dans les quartiers prioritaires (retard scolaire à l'entrée en 6^e plus fréquent, moindre réussite au brevet des collèges...) ne semblent pas les prédisposer à poursuivre leur cursus. Le décalage est particulièrement prononcé dans les grandes agglomérations (figure 4). Même si le taux de scolarisation des jeunes vivant dans leurs QPV (58 %) dépasse celui des quartiers HLM de petites unités urbaines (52 %), le décalage est fort avec le niveau élevé des grandes agglomérations (71 %, contre 59 % dans les petites unités urbaines). De plus, les jeunes habitant dans les QPV de banlieues éloignées sont moins scolarisés que ceux vivant dans les quartiers HLM périphériques. L'éloignement plus prononcé au centre de l'unité urbaine

4 Des jeunes moins scolarisés et plus souvent sans emploi

Taux de scolarisation et taux d'emploi des 15-24 ans dans les QPV et leurs unités urbaines



Note de lecture : au sein des quartiers HLM des petites unités urbaines, 51,5 % des 15-24 ans sont scolarisés. Cette part est de 59,5 % dans l'ensemble des petites unités urbaines contenant au moins un QPV. Ceci conduit à un décalage de -8 points entre les quartiers prioritaires et leurs unités urbaines.

Source : Insee, Recensement de la population 2015

semble par conséquent hypothéquer encore davantage la poursuite de leur scolarité.

Le grand nombre de jeunes non scolarisés et sans emploi dans les QPV tient également à leur plus faible présence sur le marché du travail. Le décalage à l'agglomération est cette fois un peu plus important dans les petites unités urbaines où 26 % des jeunes vivant dans un quartier HLM sont en emploi, contre 34 % à l'échelle de leurs agglomérations. En effet, dans ces dernières, les jeunes, moins fréquemment scolarisés, occupent généralement plus rapidement un premier emploi, qu'ils habitent ou non en QPV.

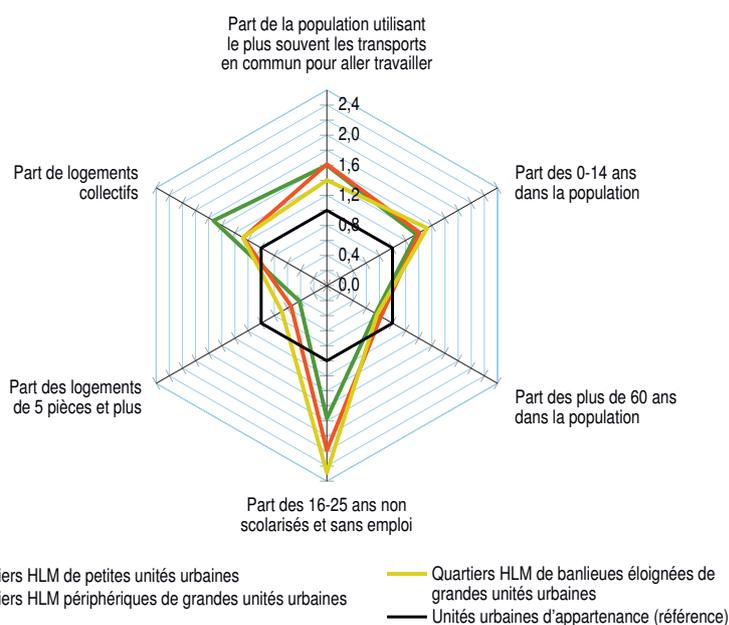
Des quartiers particulièrement jeunes

Ces problèmes de formation et d'insertion professionnelle prennent toute leur importance au vu de la concentration, dans les quartiers prioritaires, d'une population beaucoup plus jeune que celle vivant dans leurs agglomérations. Les quartiers HLM de banlieues éloignées en sont la meilleure illustration, en particulier dans l'unité urbaine de Lyon. Les moins de 19 ans y sont deux fois plus présents que les plus de 60 ans, alors que jeunes et seniors sont globalement aussi nombreux au sein des unités urbaines. Les quartiers périphériques et ceux des petites unités urbaines sont aussi concernés par cette spécificité, mais à un niveau moindre (rapport respectif de 1,7 et de 1,6).

Cette jeunesse relative tient avant tout à la forte présence d'enfants dans les QPV (figure 5). La part des moins de 15 ans y dépasse de 7 points celle de leurs unités urbaines. Cette différence est encore plus marquée dans les banlieues éloignées (+ 10 points) où se concentrent davantage de logements sociaux de plus de 5 pièces, adaptés à l'accueil de familles nombreuses. Les ménages de plus de 6 personnes y sont d'ailleurs quatre fois plus nombreux que dans leurs unités urbaines (trois fois plus pour les quartiers périphériques et ceux de petites unités urbaines). Plus marginalement, la moindre présence des plus de 60 ans dans les quartiers prioritaires renforce la jeunesse relative des QPV.

5 Des écarts à l'unité urbaine souvent prononcés

Positionnement des trois types de quartiers HLM par rapport à leurs unités urbaines respectives



Note de lecture : les 0-14 ans sont 1,5 fois plus nombreux dans les quartiers HLM de banlieues éloignées et 1,4 fois plus nombreux dans les quartiers HLM périphériques que dans les grandes unités urbaines auxquelles ils appartiennent. Les moins de 15 ans sont également 1,4 fois plus nombreux dans les quartiers HLM de petites unités urbaines que dans la population des petites unités urbaines.

Source : Insee, Recensement de la population 2015

L'augmentation du niveau de vie de l'agglomération tend à creuser l'écart avec ses QPV

La moindre intégration au marché du travail peut en partie expliquer la forte concentration de pauvreté monétaire dans les QPV. La délimitation d'un QPV prend en compte l'écart de développement économique par rapport au territoire national et au territoire

environnant. Les disparités de niveau de vie médian (*définitions*) de la population des QPV reflètent ainsi celles existant déjà dans la région. Le décrochage des QPV apparaît alors davantage lié à leur implantation territoriale plutôt qu'à la taille, grande ou petite, de l'unité urbaine dans laquelle ils s'insèrent. La moitié des habitants des QPV de la région disposent d'un niveau de vie inférieur à 13 250 euros dans les grandes comme dans les petites agglomérations, seuil inférieur de 40 % à celui des habitants de leurs unités urbaines. Toutefois, les habitants des grandes unités urbaines étant plus aisés que ceux des petites (21 700 euros contre 20 500 euros), l'écart se creuse avec leurs QPV.

Les quartiers prioritaires de la grande unité urbaine de Genève – Annemasse (partie française) et celui de la petite unité urbaine de Thonon-les-Bains affichent ainsi les décrochages les plus importants (près de - 50 %). Les populations de ces agglomérations ont en effet le niveau de vie médian le plus élevé de la région (supérieur à 25 700 euros). À l'autre extrémité, les QPV des petites agglomérations d'Oyonnax, de Thiers et de Pierrelatte sont situés dans les trois unités urbaines aux populations les

moins aisées (niveau de vie médian inférieur à 18 600 euros) et affichent les écarts à l'unité urbaine parmi les plus modérés (inférieurs à 30 %). Le faible niveau de vie médian de l'unité urbaine de Saint-Étienne (19 100 euros, en 5^e position parmi les agglomérations les moins aisées de la région) conduit aussi à des différences relativement faibles par rapport à l'ensemble de ses dix quartiers prioritaires.

Des quartiers marqués par les caractéristiques de leurs logements

Au-delà des spécificités liées aux caractéristiques des populations, l'immobilier continue d'être un facteur de différenciation entre les QPV et leurs agglomérations, malgré les opérations de rénovation urbaine en cours. Par définition, les quartiers prioritaires se caractérisent en effet par l'importance des logements sociaux et des adresses de plus de vingt logements. Plus de neuf logements sur dix sont ainsi collectifs dans les QPV et le décalage est encore plus prononcé dans les petites unités urbaines, où l'habitat pavillonnaire est davantage développé. La part des logements collectifs est ainsi supérieure de 41 points pour les quartiers situés dans de

petites unités urbaines contre 21 points pour ceux des grandes unités urbaines.

Enfin, les ménages vivant en quartiers prioritaires dépendent davantage de l'offre de transports en commun pour aller travailler, étant moins souvent détenteurs du permis de conduire et relativement moins motorisés. La voiture reste toutefois le premier mode de transport domicile – travail dans les QPV, le report vers les transports collectifs restant tributaire d'une offre suffisante et adaptée. Ainsi, dans les petites unités urbaines, où le réseau de transport en commun est relativement peu développé, seule 6 % de la population des quartiers prioritaires l'utilise pour aller travailler (- 3 points par rapport à leur unité urbaine). L'utilisation des transports en commun est en revanche plus répandue dans les QPV des grandes unités urbaines (30 %) avec un recours plus marqué par rapport à la population environnante (+ 10 points). Les banlieues éloignées, généralement moins bien desservies, les utilisent toutefois moins, rapprochant de façon contrainte leurs usages de ceux de leur agglomération qui ont davantage le choix de leur mode de transport. ■

Sources et définitions

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, dite loi Lamy, a défini 140 **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** en Auvergne-Rhône-Alpes. L'Observatoire national de la politique de la ville a identifié cinq types de quartier selon leur cadre de vie : les quartiers HLM de petites unités urbaines, les quartiers HLM périphériques de grandes unités urbaines, les quartiers HLM de banlieues éloignées de grandes unités urbaines, les centres anciens et les quartiers périphériques de petites adresses. Cette étude se restreint aux 118 quartiers HLM dont la localisation dépend spécifiquement de la taille de l'unité urbaine d'appartenance et qui concentrent la majorité des habitants en QPV de la région.

Une **unité urbaine (UU)** est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Tous les QPV font partie d'une UU et une seule, même s'ils peuvent s'étendre sur plusieurs communes. Seules les UU de plus de 10 000 habitants peuvent contenir un QPV. On distingue les grandes UU de plus de 100 000 habitants (Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand, Chambéry, Genève – Annemasse (partie française) et Valence) des autres UU qualifiées de petites.

Les données pour les quartiers de la politique de la ville s'appuient sur le **recensement de la population de 2015**. Elles fournissent des indicateurs sur la répartition des habitants par âge, situation socioprofessionnelle et diplôme ainsi que la répartition des ménages et des logements.

Le fichier localisé social et fiscal (**Filosofi**) de 2016 est issu du rapprochement des données fiscales exhaustives et des données sur les prestations sociales, permettant de reconstituer un revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales) à des niveaux locaux fins.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC), en décomptant 1 UC pour le premier adulte du ménage, puis 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, et 0,3 UC pour les moins de 14 ans. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le niveau de vie médian est la valeur de niveau de vie qui sépare la population en deux : la moitié de la population a un niveau de vie inférieur au niveau de vie médian, et l'autre moitié à un niveau de vie supérieur.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- « Politique de la ville : la majorité des habitants des QPV vit dans un quartier HLM d'une grande unité urbaine, *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 74, mai 2020
- « Logement social et pauvreté : deux facteurs de mobilité dans les QPV », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 90, décembre 2019
- « Les quartiers de la politique de la ville : jeunesse et précarité », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 14, mai 2016
- « Les habitants des quartiers de la politique de la ville : la pauvreté côtoie d'autres fragilités », *Insee Première* n° 1593, mai 2016

